

INTRODUCTION

Julie Alev Dilmaç et Giorgia Macilotti

Médecine & Hygiène | « Déviance et Société »

2019/3 Vol. 43 | pages 293 à 298

ISSN 0378-7931

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2019-3-page-293.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Médecine & Hygiène.
© Médecine & Hygiène. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Introduction

Julie Alev DİLMAÇ

Cyprus International University
PHILÉPOL, Université Paris Descartes

Giorgia MACIOTTI

Université Toulouse 1 Capitole
IDETCOM

L'humiliation entre pairs, les atteintes à la dignité, le harcèlement moral et sexuel ont fait l'objet d'analyses sociologiques, psychologiques et même criminologiques. Ces interactions dites «toxiques» et «mal-saines» qui remettent en question l'honneur et la dignité de l'individu, si elles ont été observables dans les contextes professionnel (voir par exemple Hirigoyen, 2002; Leymann, 1993; Ravis, 2000) et scolaire (notamment Saint Martin, 2012; Tisseron, 2012), semblent aujourd'hui avoir intégré Internet. Divers termes sont employés dans la littérature pour désigner ces actes: on parle de «cyberharcèlement», de «cyberintimidation» ou encore d'«humiliation numérique».

Dans ce dossier thématique, il sera essentiellement question de «cyberhumiliation», terme désignant les attaques virtuelles *par l'image et de l'image* d'une personne sur Internet, attaques ayant pour but de remettre en question la réputation de la victime (Dilmaç, 2017). Privilégier le thème de la «cyberhumiliation» à celui du «cyberharcèlement» (terme plus communément usité dans la littérature scientifique) a pour avantage d'englober toutes les formes de vexation visibles sur la Toile, et non seulement de s'attacher aux agressions caractérisées par leur *répétitivité*, redondance qui viendrait renforcer l'aspect humiliant de l'acte.

L'argument développé à travers les contributions de ce dossier spécial est qu'il existe une variété de formes d'humiliation sur Internet et que celles-ci, bien que proches, se doivent d'être différenciées pour mieux être appréhendées, et donc combattues. Le cyberharcèlement n'est alors envisageable que comme *une* des multiples formes que peut prendre la cyberhumiliation. Ainsi, la création d'un «profil» peu flatteur au nom d'un tiers, la mise en ligne de photographies ou de vidéos détournées relevant de l'intime (quelquefois même montées de toutes pièces), les applications au nom de la victime pointant du doigt un comportement jugé indécent, les menaces, les agressions verbales et les violences psychologiques perpétrées par le biais d'Internet, etc., sont autant d'exemples d'actes qui relèvent de l'humiliation numérique et qui seront discutés dans ce dossier.

La question de l'agression en ligne d'une victime par un groupe ou par un seul individu semble d'ailleurs s'être étendue au monde entier au regard du nombre important de recherches effectuées à ce sujet (voir notamment Kowalski, 2008; Slonje, Smith, 2008). Ainsi, pour certains, ces agressions résulteraient du manque de régulation ou de l'impossible relation d'empathie (Belhomme, 2010) entre les utilisateurs dans le monde virtuel; pour d'autres, la cyberhumiliation serait une forme de communication ludique (Suzuki et *al.*, 2012; Pujazon-Zazik, Park, 2010) propres aux nouvelles liaisons numériques (Casilli, 2010). Certains travaux, et notamment ceux basés sur l'analyse de la «cyberviolence»^[1] entre mineurs, montrent de même que les épisodes de victi-

1 Le concept de «cyberviolence» désigne les agressions et les victimations, au moyen d'outils de communication électroniques,

n'ayant pas nécessairement un caractère répétitif et ne s'inscrivant pas forcément dans la durée (Blaya, 2013).

mation seraient associés non seulement aux pratiques numériques multipliant les occasions d'interaction, mais aussi aux significations données à ces mêmes pratiques et aux trajectoires subjectives qui caractérisent les expériences des internautes *en ligne* et *hors ligne* (Blaya, 2013; Macilotti, 2016).

Or, si ce phénomène attire de plus en plus l'attention des chercheurs et celle des autorités publiques, c'est parce que la cyberhumiliation peut affecter de manière plus ou moins durable les individus, jusqu'à pousser certains au suicide. Ces attaques virtuelles s'imposent alors comme un problème social, de santé publique, mais aussi comme un problème juridique, puisque faute de pouvoir identifier les agresseurs retranchés derrière des avatars, le crime reste souvent impuni.

Interpellés par ces enjeux, les pouvoirs publics ont d'ailleurs adopté un ensemble de mesures visant à améliorer la réponse à la fois préventive et répressive à ces formes de déviance associées au numérique (Wall, Williams, 2014). On observe, par exemple, la création d'unités de police spécialisées dans l'investigation numérique, dotées de compétences spécifiques concernant les infractions commises *sur* et *via* Internet. Parallèlement, des campagnes de prévention sont réalisées tant au niveau local que national, tout comme sont mis en place des sites *web* informatifs et des numéros verts destinés aux victimes de harcèlement. Cependant, la logistique déployée semble être insuffisante non seulement pour protéger les victimes potentielles mais aussi pour identifier et punir les offenseurs. En effet, l'action des instances publiques se voit limitée non seulement par des instruments juridiques et opérationnels parfois non adaptés à ces « nouvelles » formes de déviance, mais aussi par les caractéristiques propres d'une délinquance qui profite des évolutions rapides du monde numérique. Moyens d'anonymisation, problèmes de réglementation, impossibilité pour la victime de demander réparation sont autant d'exemples illustrant la complexité de la lutte contre les formes de cyberhumiliation.

Ce dossier de *Déviance et Société* entend contribuer à une meilleure compréhension du problème en proposant un état des lieux des recherches, ainsi que de nouvelles contributions, concernant les formes d'agression en ligne susceptibles d'humilier la victime et de remettre en question sa réputation et son image.

Ainsi, les deux premiers articles analysent la cyberhumiliation en se penchant sur certaines formes de victimation mettant en rapport Internet et les jeunes populations, à savoir la cyberviolence et le « sexting » secondaire^[2]. Bien que

2 Le terme « sexting » désigne l'échange de messages ou d'images à caractère sexuel *via* les téléphones mobiles ou, plus généralement, sur Internet. On parle de « sexting primaire » lorsqu'une personne diffuse elle-même un contenu la représentant. Le

concept de « sexting secondaire » renvoie, quant à lui, aux situations dans lesquelles un tiers – qu'il soit, ou non, destinataire du contenu – le transfère à d'autres personnes (Robitaille-Froidure, 2014).

ces phénomènes ne soient pas spécifiques aux jeunes internautes, l'intérêt qui leur est consacré se justifie par les conséquences, parfois dramatiques, que ces actes peuvent avoir sur leur bien-être, mais également en raison des difficultés que les parents, les acteurs de la communauté éducative et ceux du contrôle social rencontrent dans l'identification et la mise en œuvre de réponses adaptées à ces formes de déviance numérique.

La première contribution, rédigée par Giorgia Macilotti, propose d'étudier la cyberhumiliation entre mineurs comme une forme particulière de cyberviolence. À partir d'une étude portant sur la propension des jeunes à être auteurs mais aussi victimes d'actes humiliants et dégradants en ligne, l'auteur interroge la nature et les caractéristiques de ces phénomènes, et analyse tant les processus impliqués dans les expériences de victimation que les significations qui leur sont attribuées. Contrairement à certaines approches réduisant les agressions sur Internet à une question d'usages numériques, l'auteur démontre notamment que la continuité entre expériences *en ligne* et *hors ligne* est centrale pour comprendre le rapport à la violence des jeunes interviewés.

Cette analyse des formes d'humiliation visant les jeunes populations est complétée par les travaux de Marion Desfachelle et Francis Fortin, qui se focalisent sur les conséquences négatives liées au *sexting*. Bien que cette pratique ne soit pas nécessairement source de victimation ou spécifique aux mineurs, les auteurs montrent que lorsque les contenus initialement produits pour un usage privé sont diffusés en ligne, la conduite de *sexting* devient particulièrement préjudiciable pour les plus jeunes. D'une part, elle peut conduire à l'humiliation des individus représentés dans les contenus échangés et, d'autre part, elle peut contribuer à enrichir le « marché » de la pédopornographie tout en soulevant nombre de questionnements quant à la réponse pénale associée. Si d'autres travaux se sont penchés sur ces conduites de *sexting* secondaire, les analyses se sont souvent limitées à décrire le phénomène. L'article proposé dans le dossier, lui, interroge l'origine et les processus impliqués dans les pratiques de *sexting* en adoptant une perspective articulant l'analyse des conduites des protagonistes et la réponse judiciaire en la matière.

Le troisième article, rédigé par Fabienne Baidier, explore la mise en place de l'humiliation à travers les discours en ligne d'individus d'extrême droite, en l'occurrence l'extrême droite chypriote grecque, sur l'immigration et la communauté non hétérosexuelle. À travers une analyse critique de discours s'inscrivant dans une approche nommée CADS (Computer Assisted Discourse Analysis), l'auteur identifie les cadres discursifs et argumentatifs des propos discriminatoires en ligne, ainsi que les stratégies adoptées pour humilier les personnes non hétérosexuelles et non-autochtones. Ces comportements et discours vont résulter dans l'imposition d'une certaine identité et « faire » de ces populations des déviants socialement, sexuellement et/ou ontologiquement. Si les discours de haine explicites ou dissimulés ont fait l'objet de plusieurs

études, l'auteur fournit ici une contribution originale qui analyse l'attitude méprisante comme source d'humiliation et comme sentiment prenant forme au cœur des discours haineux.

Le dernier article, de Julie Alev Dilmaç et d'Özker Kocadal, interroge quant à lui les pratiques en matière de lutte contre la cyberhumiliation à travers une analyse des discours véhiculés par des sites préventifs français et anglais. Après avoir évoqué le débat conceptuel en la matière, c'est à travers une comparaison des approches visibles dans ces deux contextes nationaux que les auteurs abordent le thème de la prévention de la cyberhumiliation en tentant d'en décrire les améliorations possibles. Si jusqu'ici les agressions en ligne ont été appréhendées comme des pratiques uniformes, à savoir des *intimidations numériques répétées* touchant essentiellement les *mineurs* et envisagées comme le *prolongement du harcèlement scolaire*, l'article vise à remettre en question cette approche, qui, selon les auteurs, entrave le travail de prévention. Ainsi, à travers l'analyse des discours véhiculés sur des sites de sensibilisation, les auteurs tentent de démontrer qu'un travail de reconceptualisation du problème, mais aussi de redéfinition des populations ciblées, est fondamental en vue de contrer la cyberhumiliation.

Alors que les agressions en ligne sont souvent abordées à travers le prisme du concept de harcèlement, les contributions présentées dans ce numéro de *Déviance et Société* montrent que les atteintes à la réputation et à l'image d'un individu peuvent être le résultat d'un éventail plus large d'agressions qui, même si elles ne sont pas réitérées, ne sont pas pour autant moins graves. À partir de l'étude des « microviolences » entre mineurs, des pratiques de *sexting*, des discours de haine en ligne, mais aussi des messages véhiculés par les campagnes de prévention du cyberharcèlement, les auteurs proposent des modèles de conceptualisation, des approches et des méthodes d'analyse en vue de mieux cerner ces agressions sur Internet et éventuellement d'y apporter des solutions.

Julie ALEV DILMAÇ

Maître de conférences en sociologie à la
Cyprus International University (Chypre),
Membre associé au Centre de philosophie,
d'épistémologie et de politique (PHILÉPOL),
Paris Descartes, Sorbonne Cité, France
jadilmac@ciu.edu.tr

Giorgia MACIOTTI

Enseignant-chercheur contractuel
à l'Université Toulouse 1 Capitole,
IDETCOM, Faculté de droit
et science politique, Toulouse, France
giorgia.macioti@ut-capitole.fr

Bibliographie

- BELHOMME L., 2010, Interview de Serge Tisseron. L'identité et les liens transformés par les nouvelles technologies, *Cahiers de psychologie clinique*, 35, 2, 31-55.
- BLAYA C., 2013, *Les ados dans le cyberspace. Prises de risque et cyberviolence*, Bruxelles, De Boeck.
- CASILLI A., 2010, *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, Paris, Seuil.
- DILMAÇ J.A., 2017, L'humiliation sur Internet: une nouvelle forme de cyberdélinquance?, *Déviance et Société*, 41, 2, 305-330.
- HIRIGOYEN M.-F., 2002, *Le harcèlement moral dans la vie professionnelle. Démêler le vrai du faux*, Paris, Pocket.
- KOWALSKI R.M., 2008, Cyber bullying: Recognizing and treating victim and aggressor, *Psychiatric Times*, XXV, 45-47.
- LEYMANN H., 1993, *La persécution au travail*, Paris, Seuil.
- MACIOTTI G., 2016, La jeunesse à l'ère du numérique: pratiques, exposition au risque et victimation. Une étude auprès de la communauté d'agglomération du Grand Rodez, *Cahiers de la Sécurité et de la Justice*, 37, 110-129.
- PUJAZON-ZAZIK M., PARK M.J., 2010, To tweet, or not to tweet: gender differences and potential positive and negative health outcomes of adolescents' social internet use, *American Journal of Men's Health*, 4, 1, 77-85.
- RAVISY P., 2000, *Le harcèlement moral au travail*, Paris, Delmas express.
- ROBITAILLE-FROIDURE A., 2014, Sexting: les adolescents victimes (consentantes?) de la révolution numérique, *La Revue des droits de l'homme. Revue du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux*, 5, [en ligne] <http://journals.openedition.org/revdh/786>.
- SAINT MARTIN de C., 2012, Nommer les violences scolaires. Des incivilités au harcèlement scolaire, *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 1, 87, 119-126.
- SLONJE R., SMITH P.K., 2008, Cyberbullying: Another main type of bullying?, *Scandinavian Journal of Psychology*, 49, 147-154.
- SUZUKI K., ASAGA R., SOURANDER A., HOVEN C.W., MANDELL D., 2012, Cyberbullying and adolescent mental health, *International Journal of Adolescent Medicine and Health*, 24, 1, 27-35.
- TISSERON S., 2012, Prévenir la violence et le harcèlement scolaire. Le Jeu des trois figures, *Le Journal des psychologues*, 6, 299, 28-32.
- WALL D., WILLIAMS M. (Eds.), 2014, *Policing cybercrime: networked and social media technologies and the challenges for policing*, Londres, Routledge.